

Questions orales

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, j'ai manqué une partie de la question du député, et je m'en excuse. Cependant, j'ai bien saisi le nom de la société à laquelle il a fait référence à la toute fin de sa question. Il doit se rappeler que nous avons examiné de façon attentive et particulière la situation de cette compagnie, et que sur certains points nous avons pu donner raison aux représentants de cette dernière et leur accorder un certain traitement qui leur permettait d'avancer leurs investissements. Si je me souviens bien de ce cas particulier, il y avait un autre problème que, malheureusement, nous ne pouvions régler à cause des conséquences que cela pouvait avoir, mais je suis disposé à réexaminer la question suite aux instances du député.

[Traduction]

ON DEMANDE D'ENCOURAGER L'INDUSTRIE AUTOMOBILE À ACCROÎTRE LE NOMBRE DE PIÈCES FABRIQUÉES AU CANADA

M. Scott Fennell (Ontario): Monsieur le Président, le ministre du Revenu a commis une erreur dans la première affaire et a remboursé \$200,000 à cette firme. Il a ensuite trouvé un deuxième cas lui permettant de s'en prendre à cette même firme. Voilà maintenant qu'il a trouvé un troisième cas au sujet d'un troisième produit importé du Japon avant que cette firme ne commence à fabriquer ses produits au Canada. Le ministre s'efforce de recouvrer les \$200,000 qu'il a perdus quand il a renoncé à poursuivre dans le premier cas. Monsieur le Président, je demande que le ministre cesse de harceler les manufacturiers japonais que nous tentons d'encourager à venir s'implanter au Canada et à augmenter la proportion des pièces fabriquées au Canada qu'ils doivent incorporer aux voitures vendues dans notre pays.

[Français]

L'hon. Pierre Bussièrès (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, je n'accepte pas du tout la façon dont le député mélange les choses. Je me souviens d'avoir examiné attentivement ce cas. Le député peut croire que nous prenons des décisions de façon arbitraire, mais je lui demanderais d'examiner les faits, et les gens qui font les investissements doivent le faire suivant les lois de notre pays. Nous essayons de voir à ce que les lois permettent de la façon la plus avantageuse possible les investissements dans notre pays.

* * *

[Traduction]

LA CONVERSION AU SYSTÈME MÉTRIQUE

LE REMBOURSEMENT DES MARCHANDS

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations à qui il incombe d'obliger les commerçants à adopter le système métrique. Maintenant que les tribunaux ont

décidé que l'utilisation du système impérial est légale, le ministre entend-elle rembourser ceux qui ont dû dépenser de l'argent pour s'adapter au système métrique?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, je ne comprends pas la question du député. Nous n'avons forcé personne. En fait, dans les régions où on invitait les commerçants à acheter des balances, le gouvernement offrait d'importantes subventions.

● (1500)

LA RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au même ministre. Le gouvernement, étant donné qu'il a été invité à payer les frais judiciaires dans deux procès portant sur la conversion au système métrique à Toronto, ne se sent-il pas tenu de rembourser ceux qui ont dû dépenser des milliers de dollars pour rien?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, le député aurait-il oublié que le gouvernement a interjeté appel?

* * *

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

LES ARTICLES ENCORE AU FEUILLETON

M. Nielsen: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement en prévision de la fin de nos travaux et de la prorogation de la Chambre prévue pour demain. Ma question s'adresse au leader parlementaire du gouvernement et concerne les articles qui restent encore au *Feuilleton*. J'espère bien que le gouvernement les remettra au *Feuilleton* à la prochaine session dans le même ordre qu'actuellement.

Bien entendu, je m'inquiète surtout des sept rapports du comité spécial du Règlement et de la procédure que nous n'avons pas encore étudiés. Il ne faudrait pas qu'ils restent en plan au *Feuilleton*. Nous souhaitons qu'ils y soient inscrits de nouveau au même rang que maintenant.

Il en va de même du projet de loi C-12, ce projet de loi sur les faillites qui existe depuis un bon huit ans et qui a franchi bien des étapes de la procédure parlementaire au cours de cette session. Nous espérons que cette mesure occupera le même rang au *Feuilleton* à la prochaine session.

J'en dirai autant du projet de loi C-653, puisque le gouvernement semble disposé à en insérer l'objet dans le projet de loi C-12.

Le comité de la réforme des pensions a abattu énormément de travail. Il serait dommage que tant d'efforts deviennent vains avec la fin de la session. Nous voudrions qu'un ordre de la Chambre nous garantisse que le fruit de tous les témoignages que le comité a recueillis figurera au *Feuilleton* de la nouvelle session dans l'ordre actuel.